

Enjeux environnementaux et humanitaires du conflit armé du Darfour

Al – Hamndou DORSOUMA, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) /
Programme Environnement, (Tunisie)

Michel André BOUCHARD, Centre International des Technologies de
l'Environnement de Tunis (CITET), (Tunisie)

I – GÉNÉRALITÉS

I – 1. Connaître le Soudan

Le Soudan, 2.5 millions km², est le plus grand pays d'Afrique, avec une population d'environ 41 millions d'habitants. Situé à l'Est de l'Afrique, il partage des frontières communes entre autres avec la Libye au Nord-ouest et le Tchad à l'Ouest.

Figure 1 : Le Soudan en Afrique et dans la région



Source: [http:// rightsmaps.com/html/sudmap1.html](http://rightsmaps.com/html/sudmap1.html)



Source : <http://www.alertnet.org/thenews/newsdesk/L03772791.htm>

Comme la plupart des pays africains, le Soudan a subi une importante influence extérieure. Dominé pendant les temps immémoriaux par les empires nubiens, le Soudan a connu entre 580-1323 av. J.C la christianisation venue d'Europe, avant d'être islamisé par des peuples arabes et soumis à la conquête égyptienne et turque. Entre 1898-1956, il connut la conquête coloniale britannique. En 1955, à la veille de l'indépendance, éclata la mutinerie du Sud, contre l'islamisation et l'arabisation du pays. Suite à cette mutinerie, un Accord de paix a été signé en 1972 à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Sud et le gouvernement fédéral, en vue de l'autonomisation de cette région Sud. Cet accord a par la suite été violé ; ce qui motiva la création en 1983 du SPLA¹. La guerre civile qui s'en est suivie a duré près de 20 ans. C'est en 2005

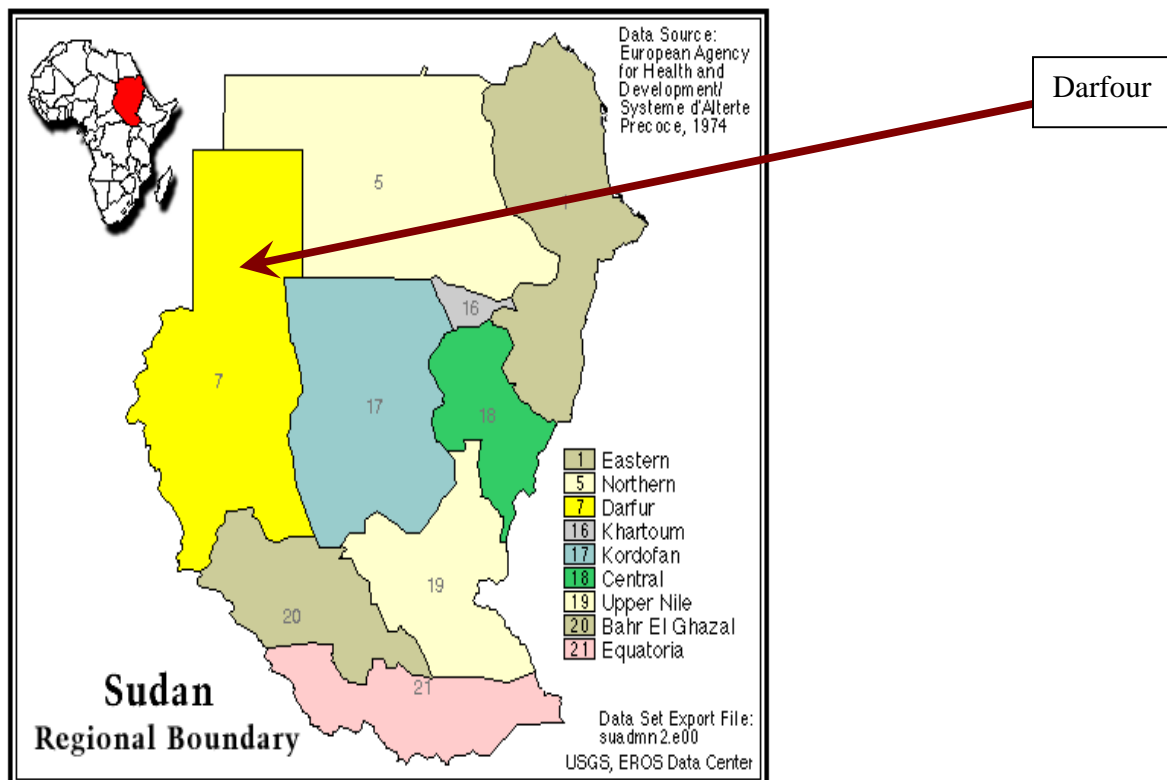
¹ Armée populaire de libération du Soudan, créé et dirigé par John Garang jusqu'à sa mort le 09 juillet 2005 dans un crash aérien.

qu'intervint le nouvel Accord de Paix entre Khartoum et le SPLA, qui permet la participation des Sudistes au gouvernement fédéral, et qui devrait permettre l'autonomie du Sud. En effet, cet Accord prévoit en 2008 les premières élections avec la participation du Sud, et en 2011 un Référendum pour l'autonomie du Sud du pays. C'est dans un tel contexte d'apaisement au sud du pays que se déroule actuellement le conflit du Darfour, commencé en février 2005.

I – 2. Comprendre le Darfour

Situé au nord-ouest du Soudan, le Darfour (« Pays des Fours ») est une vaste région de 490 000 km², d'environ 7 millions d'habitants, avec un taux de croissance démographique de 3 % par an².

Figure 2 : Le Darfour au Soudan

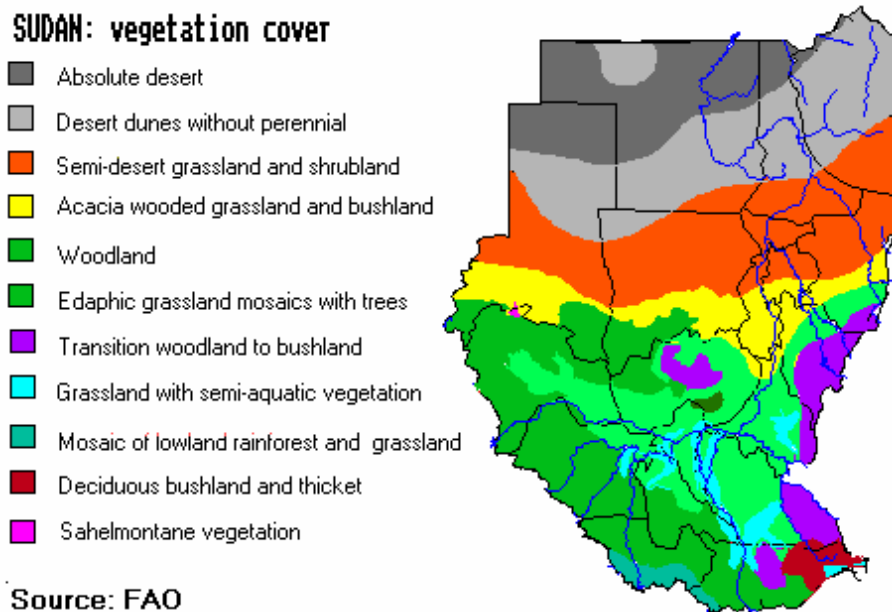


Le Darfour est formé de 3 États : Nord, Sud et Ouest. Sa moitié nord-est saharienne et peuplée de nomades chameliers ; le centre et le sud sont peuplés de pasteurs et de paysans. La majeure partie de ces peuples est musulmane ; l'arabe est la langue maternelle de la moitié de la population (Anonyme, 2004). Malgré les différences ethniques, les populations du Darfour ont toujours cohabité dans le temps (Lavergne, 2004). Outre les Arabes, la région du Darfour est peuplée d'une trentaine d'ethnies « d'origine négro-africaine », dont les trois principales sont : les Massalits, les Zaghawas et les Fours, 35% de la population. Malgré les différences ethniques, ces peuples sont en majorité musulmans, parlent l'arabe et ont toujours bien cohabité dans l'histoire.

² Données du Central Bureau of Statistics of Sudan (OMS, 2004).

Le Darfour est composé au centre d'un plateau aride (les Monts Marrah ou Jebel Mara) où culmine une chaîne volcanique de 1 830 m, d'un vaste désert de sable au nord et d'une zone savanicole au sud. C'est une région pauvre en ressources naturelles qui reçoit une faible pluviométrie (100 à 600 mm d'eau par an).

Figure 3 : Les principaux écosystèmes du Soudan



Du fait de la forte explosion démographique, prévaut au Darfour une compétition accrue pour l'accès à l'eau et aux pâturages (Peninou, 2004) et des impacts considérables sur l'agriculture vivrière.

I – 3. Historique des conflits

Après une relative autonomie à l'ère coloniale, le Darfour (« pays des Fours ») a été rattaché au Soudan en 1916 ; il a connu tout au long de son histoire, des conflits entre ses tribus pour cause de concurrence sur les ressources de la région. Lors de la transhumance saisonnière entre le Nord et le Sud, les éleveurs nomades traversent avec leurs troupeaux les terres de cultures appartenant aux paysans. Ce qui crée souvent des confrontations entre les pasteurs pour sauver leur bétail de la famine et les sédentaires pour protéger leurs cultures. Mais, un mécanisme traditionnel séculaire existait entre tribus pour contenir les conflits et maintenir la cohésion ethnique de la région.

L'aboutissement du conflit du Sud, suite à l'accord de paix de juillet 2002 semble être l'un des facteurs de l'éveil des populations du Darfour face au gouvernement central.

À l'instar des régions sahéliennes d'Afrique, le Darfour connaît depuis les années 70-80 la sécheresse, et son corollaire la désertification, avec pour conséquences la réduction de la superficie des terres cultivables et l'accentuation de la transhumance des nomades.

Plus récemment, de 1996 à 2001, du fait de la rivalité sur les ressources naturelles, des conflits sanglants ont opposé les Arabes et les autres ethnies (Rezeigats, Zaghawas, Massalits et Fours).

I – 4. Le conflit actuel

Le conflit actuel au Darfour diffère des autres ayant eu lieu dans la région par le fait que le mécanisme traditionnel qui prévalait auparavant pour régler les conflits d'usage des ressources, ne marche plus, et aussi à cause des facteurs externes : changements climatiques, croissance démographique, propagation des armes à feu et ambitions politiques d'un courant minoritaire (Anonyme, 2004). En particulier, l'absence flagrante de l'État a été un facteur déterminant dans ce conflit. L'État soudanais ne pouvait protéger ses frontières face à la propagation des armes à feu provenant des pays voisins comme le Tchad, l'Éthiopie et la Libye; les différentes tribus se sont donc armées pour régler leurs conflits et se faire justice elles-mêmes.

C'est dans un tel contexte d'insécurité que sont nées des bandes armées et organisées, dont la célèbre milice progouvernementale, les « Djandjawits » (Cavaliers de l'Apocalypse) qui sèment la terreur au sein des populations, et les deux principaux mouvements rebelles, le Mouvement de Libération du Soudan (SLM/A) et le Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE).

Le 25 février 2003, éclate le conflit actuel présenté par l'ONU comme étant la plus grave des crises humanitaires en cours au 21^e siècle.

II - ENJEUX HUMANITAIRES LIÉS AU CONFLIT ARME DU DARFOUR

Le conflit armé dans le Darfour, en particulier la présence des réfugiés, pose de sérieux problèmes d'ordre humanitaire. Cette guerre opposant les forces gouvernementales (armée et milice arabe) et les deux mouvements rebelles, a fait à ce jour plus de 300 000 morts, et provoqué le déplacement d'environ 2,4 millions de personnes dont plus de 200 000 réfugiés au Tchad³. Plus de 3,5 millions de personnes sont actuellement dans un besoin crucial d'assistance humanitaire (UNICEF, 2005).

En outre, la sous-alimentation et la malnutrition frappent particulièrement plus d'1/2 million d'enfants (UNICEF, 2004). Comme les vivres et les produits de première nécessité sont en quantité insuffisante du fait de l'épuisement des réserves alimentaires locales, les populations dépendent actuellement de l'aide humanitaire qui, du reste très limitée.

II-1. La situation dans les camps des réfugiés

Les importants déplacements de populations et l'afflux de plus en plus massif des réfugiés ont nécessité l'implantation des camps des réfugiés. Créés spontanément par nécessité de survie, les précaires campements du début côtoient maintenant des camps créés et gérés par les organisations humanitaires.

Environ 132 camps sont situés à l'intérieur même du Darfour, une vingtaine au Tchad, et d'autres campements spontanés sont installés sur 600 km le long de la frontière, dans une zone semi-aride, extrêmement fragile et isolée; ce qui rend difficile l'acheminement de l'aide (FEWS NET, 2004).

Selon le HCR, entre 200 et 300 nouveaux réfugiés arrivent chaque jour dans l'Est du Tchad. L'augmentation du nombre de camps constitue un sérieux casse-tête tant pour les autorités locales que pour les humanitaires. Au nombre des problèmes posés par cette situation, il y a la question de l'insécurité dans les camps, due essentiellement à la détention et à la circulation massives des armes de guerre.

II-2. Les organisations humanitaires intervenant dans la région

De nombreuses organisations humanitaires interviennent dans la région depuis le déclenchement de la crise du Darfour. Présentement, 13 agences de l'ONU, 83 O.N.Gs ainsi que le CICR interviennent dans la région, soit un personnel humanitaire de près de 14 000 personnes ainsi que 7 000 soldats de maintien de la paix envoyés par l'Union Africaine⁴.

Le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), le Comité National pour les Réfugiés (CNAR) et d'autres O.N.G. sont très impliqués dans l'implantation et la gestion des camps des réfugiés. Le PAM fournit de l'aide alimentaire, l'UNICEF et le MSF (Médecins Sans Frontières) fournissent de l'alimentation supplémentaire, et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ainsi que diverses O.N.G., fournissent des soins médicaux. L'O.N.G. japonaise Action for Greening Sahel (AGS), partenaire du HCR, s'est chargée de l'incinération des cadavres d'animaux, morts de fatigue et de soif.

Pour sa part, le CICR et plusieurs sociétés nationales, dont la Croix-Rouge Française, se sont associés pour ouvrir mi-septembre un camp prévu pour accueillir 12 000 à 15 000 réfugiés. Ce camp désengorge les 2 camps du CICR situés à Abéché à l'Est du Tchad. Le CICR a aussi participé au transport des réfugiés massés à la frontière, vers les camps mis en place par le HCR.

Le Secours Catholique au Développement (SECADEV)⁵ par exemple assure la gestion de 3 camps de réfugiés à la frontière tchado-soudanaise : Farchana, Touloum et Kounougou. Ces camps qui étaient prévus pour accueillir 6 000 réfugiés, en accueillent actuellement 10 000 chacun ; ce qui représente 20% de l'ensemble des réfugiés soudanais au Tchad.

Figure 4 : Localisation des camps des réfugiés à la frontière avec le Tchad



Source : www.unhcr.org

⁴ www.UnderstandingSudan.org, March 22, 2006.

⁵ SECADEV, 2004. Le SECADEV est la seule ONG tchadienne qui intervient depuis plus de 15 ans dans l'Est du Tchad.

II -3. Conséquences du conflit pour le Tchad

Pour le Tchad qui vient de sortir de plus de trois décennies de guerre civile, qui subit les affres de la sécheresse et de la désertification, et qui connaît un niveau élevé de pauvreté, la guerre du Darfour et la présence des réfugiés soudanais constituent un véritable défi. Ce conflit déstabilise le Tchad, et partant toute la sous-région.

Quant à la présence des réfugiés soudanais en territoire tchadien, elle s'accompagne de prélèvements sur les maigres ressources naturelles, notamment le bois de chauffe et le charbon de bois, les pâturages, les terres cultivables et les ressources en eau. De même, le Tchad se voit sérieusement confronté aux défis de l'hygiène, de l'assainissement et de la pollution des cours d'eau et des sols. Les tensions entre populations tchadiennes de l'Est et les réfugiés, tensions au début contenues du fait des affinités ethniques, ont commencé à s'accroître du fait des fréquentes ponctions et de la compétition sur les maigres ressources menacées par la sécheresse et la désertification.

De même, les populations tchadiennes qui avaient partagé leurs maigres ressources avec les réfugiés lors de leur arrivée, sont actuellement laissées à leur sort ; seuls les réfugiés bénéficient de l'aide humanitaire. Selon le gouvernement tchadien, cette présence des réfugiés soudanais compromet ses actions dans la région orientale du pays. En fait, le Tchad qui espérait se servir des revenus pétroliers pour faire face à la situation des réfugiés et lancer certains programmes de développement régional, s'est subitement trouvé dans d'importantes difficultés politiques (menace rebelle venant du Darfour), économiques (conflit avec la Banque Mondiale sur la gestion des revenus pétroliers) et sociales (grogne syndicale). Pour l'ancien ministre tchadien des Affaires Étrangères, Nagoum Yamassoum, « *La crise du Darfour constitue pour le Tchad un gros problème. Il a fallu faire face à une situation imprévue qui est celle de l'afflux des réfugiés. Si les Nations Unies ou d'autres organisations internationales apportent un soutien technique et financier, c'est aux Tchadiens à gérer la crise au jour le jour* »⁶.

II – 4. L'ONU et la résolution de la crise du Darfour

Le 30 juillet 2004, le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1556 concernant l'embargo sur les armes à destination du Darfour et l'examen dans les 30 jours des progrès réalisés par le gouvernement soudanais dans le désarmement des milices « Djandjawits », la protection des civils et la levée de l'obstacle à l'aide humanitaire (Département d'État américain, 2004). Cette résolution a été suivie d'une autre (Résolution 1564 du 18 septembre 2004) qui menace le Soudan de sanctions pétrolières au cas il continuerait à violer le droit humanitaire. Cette dernière résolution donne un rôle central à l'Union Africaine, déjà présente sur le terrain, qui déploie des efforts en vue de la résolution de la crise au Darfour. Malgré toute la bonne volonté de la communauté internationale et de l'ONU qui prévoient déployer des « Casques Bleus », les combats continuent, et la crise humanitaire demeure entière.

II – 5. Conflit du Darfour : Génocide ou marginalisation socioéconomique?

Peut-on parler de génocide dans le cas du conflit armé du Darfour, ou s'agit-il d'un phénomène de marginalisation socioéconomique de cette région par le pouvoir central soudanais? A ce sujet, les avis sont partagés. Pour les États-unis, le gouvernement soudanais est coupable d'actes de « génocide » sur les populations noires du Darfour. En effet, au mois de juillet 2004, se référant à une enquête faite durant l'été 2004 dans les 19 camps de réfugiés soudanais au Tchad, le congrès américain vote à l'unanimité une résolution pour qualifier de « génocide » les exactions des « Djandjawids ».

⁶ Interview du 28 septembre 2004, en ligne www.afriquecentrale.info, et l'article intitulé « *Comment les Tchadiens payent les pots cassés de la crise au Darfour* ».

Quant à l'ONU, très prudente pour l'utilisation de ce terme, elle crée une commission d'enquête pour vérifier la véracité des faits. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, le Soudan a entrepris depuis 1999 un « vaste programme de purification ethnique », qui a déjà coûté la vie à près de 2 millions de personnes au sud Soudan. C'est ce programme, appliqué au Sud Soudan qui est actuellement en cours dans le Darfour, alors que le Soudan est signataire de la Convention des Nations Unies sur la Prévention et la Répression du Crime de Génocide⁷, défini comme étant « un effort calculé pour détruire un groupe religieux, racial ou ethnique en partie ou en totalité ».

Pour Lavergne (op. cit.), les « Djandjawids » attaquent les populations sédentaires pour les faire fuir de leurs terres, afin que les barons du régime ou les nomades eux-mêmes viennent les cultiver. C'est ce qui expliquerait la politique de la terre brûlée menée dans cette région, au cours de laquelle environ 2 300 villages ont été attaqués (Beaugendre, 2004). Pour Lavergne, en termes de nombre de personnes tuées, on pourrait peut-être parler de « génocide », mais il ne s'agit pas « d'une volonté délibérée d'éliminer tout un peuple, les tribus sédentaires, voisins et cousins des Djandjawids ».

Les populations d'origine négro-africaine avaient elles aussi des conflits ancestraux entre elles autour de l'eau et des pâturages, mais actuellement face à la haine des Arabes, elles se sont unies, à travers leurs mouvements rebelles, contre le pouvoir central et les milices arabes.

Pour beaucoup d'observateurs, les problèmes du Darfour se posent plus en termes de disparités de développement, car les gouvernants soudanais n'ont pas cherché à développer cette région (en y créant par exemple de l'emploi ou en y construisant des routes). Comme les autres provinces périphériques de Khartoum, le Darfour est négligé, voire marginalisé.

Le phénomène de marginalisation des populations du Sud qui date de la colonisation britannique, s'est donc étendu sur les autres régions, dont celle du Darfour. En effet, les colons britanniques n'ont misé que sur le Nord du pays, saharien, pour y initier les actions de développement, notamment en y créant la plus vaste surface irriguée du monde.

Les inégalités de développement au Soudan sont criantes, notamment dans le domaine de l'éducation, où le taux de scolarisation des garçons de 6-14 ans est par exemple de 25% en moyenne dans la province du Nil Bleu, contre 90% à Khartoum (Beaugendre, 2004). Ces inégalités s'observent également dans le domaine de la santé, où au Darfour la mortalité maternelle est de 524 pour 100 000 naissances, l'un des taux les plus élevés du pays. La mortalité infantile est aussi très élevée au Darfour (en moyenne de 106 ‰) alors qu'elle est de 43 ‰ dans l'État d'Algezira, et la moyenne nationale est de 68 ‰ (OMS, 2004).

Selon Lavergne (op. cit.), le problème du Darfour est plutôt celui du mode de vie et, pour lui, la notion « d'arabe » est culturelle, elle n'a rien de raciale ou d'ethnique, parce qu'au Darfour, malgré les différences ethniques, tout le monde est noir et musulman.

III - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Au-delà des enjeux humanitaires évidents et urgents, il faut noter que le conflit armé au Darfour soulève d'importants et cruciaux enjeux environnementaux dont certains méritent d'être évoqués.

La fragilité des écosystèmes naturels dans la région du Darfour est un facteur à considérer avec beaucoup d'attention, car la pression humaine qui s'exerce actuellement dans cette région est inquiétante pour la restauration des équilibres naturels.

⁷ Cette Convention adoptée à Paris le 09 décembre 1948, a fait l'objet de la résolution 260 A de l'Assemblée Générale de l'ONU. Elle est entrée en vigueur le 12 janvier 1951.

La rareté des ressources naturelles telles que l'eau, les pâturages, les terres cultivables, a toujours joué un rôle de premier ordre dans la concurrence pour l'accès aux ressources et dans les rivalités interethniques. La destruction des villages et des espaces culturels et pastoraux, par la politique de la terre brûlée, prive des millions d'individus de moyens de survie, et compromet pour longtemps toute action de développement de la région.

Les pertes humaines, essentiellement des hommes, abandonnant derrière eux des femmes et des enfants, est un facteur qui remet en question l'équilibre social de la région. L'épuisement des réserves locales et la cessation des activités champêtres créent une dépendance alimentaire chronique de la région (Rouger, 2004), et une insécurité alimentaire déjà persistante du fait de la sécheresse et de la famine.

La mortalité du bétail pendant la fuite et par manque d'eau et d'aliments a un impact considérable sur l'élevage. L'implantation des camps des réfugiés dans des zones écologiquement fragiles augmente la pression humaine sur les écosystèmes et accélère la dégradation de l'environnement.

Les risques de contamination chimique : en mai dernier, le journal allemand Die Welt, fait état des essais d'armes chimiques dans le Darfour par la Syrie, au nom d'une « coopération étroite dans le domaine de la guerre chimique » (selon les officiers syriens). Si cela se confirmait, on assisterait alors à une grave pollution de cette région déjà fragilisée par les changements climatiques.

III – 1. Enjeux liés à l'eau et à la santé

L'eau est une ressource rare au Darfour. Le problème d'eau se pose est associé aux problèmes d'hygiène et d'assainissement. Cette situation est très préoccupante dans une zone où il fait 45°C et où, avec la rareté des ressources en eau, les réfugiés ne disposent que de 7 litres d'eau par jour et par personne, pour eux et pour leur bétail (SECADEV, 2004). De même, en rendant les pistes impraticables, la saison pluvieuse limite l'accès des camps aux organisations humanitaires.

Les puits qui servent de points d'eau sont souvent ouverts et contaminés de diverses manières : par les récipients utilisés pour collecter l'eau, par l'eau qui tombe dans le puits au moment de la collecte, par divers types de débris (ordures, poussières, excréments d'animaux), par l'écoulement des eaux de pluie contenant des matières fécales. Dans les conditions d'hygiène et d'assainissement très mauvaises comme celles du Darfour, les risques de santé sont de plus en plus élevés⁸.

Le transport de l'eau : le moyen traditionnel et le plus couramment utilisé pour transporter l'eau au Darfour, est le transport à dos d'âne dans des outres à peau de chèvre. Cette pratique est source de contamination des eaux, notamment lors du remplissage des outres, pendant le transport, et au moment de les vider. L'eau est en plus mal conservée, ni filtrée ni chlorée : ce qui aggrave encore plus les problèmes de santé.

En fait, le problème de l'eau, l'une des causes du conflit, demeure toujours insoluble: rareté, transport de l'eau sur des grandes distances (option très coûteuse). Ce problème se pose toujours malgré la création des points d'eau par les organisations humanitaires. Ces nouveaux points d'eau pourraient devenir des sources d'éventuels conflits. En gros, l'absence de plans de gestion durable de l'eau, l'absence de système de drainage et la faible intégration des enjeux environnementaux dans les plans d'assistance humanitaire constituent les enjeux fondamentaux liés à l'eau dans le contexte actuel du Darfour.

⁸ Selon l'OMS (2004), la situation sanitaire dans la région s'aggrave surtout en saison pluvieuse où il y a une recrudescence des maladies en particulier celles liées à l'eau (maladies diarrhéiques, choléra, malaria, maladies pulmonaires, rougeole) ainsi que les épizooties liées à l'entrée du bétail soudanais en territoire tchadien.

III – 2. Enjeux énergétiques

Le ramassage du bois dans la région du Darfour, et actuellement dans les camps des réfugiés, est l'unique moyen de satisfaction des besoins énergétiques des collectivités rurales pauvres. Les femmes font de longues distances pour aller collecter du bois de chauffe pour la cuisson des repas. Dans les zones densément peuplées comme les camps des réfugiés, la collecte du bois fait l'objet de pression et devient source de nouveaux conflits entre réfugiés et autochtones. La satisfaction des besoins énergétiques des ménages est un facteur crucial de dégradation de l'environnement, qui remet en même temps en cause le développement durable de la région.

Un autre enjeu énergétique, qui semble être au cœur de ce conflit, demeure le contrôle des ressources pétrolières de la région. En effet, à l'exemple du Sud du pays, le Darfour dispose de riches réserves pétrolières qui suscitent la convoitise des compagnies pétrolières, et la crainte du pouvoir central qui a peur d'en arriver au scénario de partage de la rente pétrolière comme au Sud.

III – 3. Enjeux liés à la réhabilitation et la reconstruction post-conflit

L'aggravation du conflit armé au Darfour, avec les abus des droits humains, la destruction des espaces ruraux et les déplacements massifs des populations, augure des lendemains difficiles pour la reconstruction du Soudan (Abblink J., 2004). Les actions de reconstruction post-conflit au Darfour, pourraient s'inspirer du contexte du Sud Soudan, et devraient porter sur les enjeux tels que le rétablissement des équilibres naturels, le retour et la réintégration des personnes déplacées et des réfugiés, la sécurité y compris le contrôle de la circulation des armes à feu, la construction des infrastructures et le rétablissement de l'économie locale ravagée par la guerre, la restauration des structures éducatives, la restructuration de la gouvernance politico-institutionnelle, incluant le renforcement des capacités, et la sécurité alimentaire (Abblink J., op. cit.).

D'où, la nécessité de considérer l'environnement comme un facteur important de planification, de reconstruction et de réinstallation post-conflit.

IV – RECOMMANDATIONS

Pour faire face à ces enjeux cruciaux, des actions à court, moyen et long termes s'avèrent nécessaires :

IV – 1. Améliorer la sécurité et la durabilité d'accès aux ressources naturelles

- ✓ Augmenter le niveau d'accès aux besoins de première nécessité (accès au bois/gaz, habitats, emploi, micro crédit, ...)
- ✓ Établir les zones de sécurité autour des camps
- ✓ Réduire la dépendance/augmenter l'accès au marché
- ✓ Appliquer les Bonnes Pratiques (ex : « Refugees Operations and Environmental Management Handbook »)
- ✓ Effectuer des évaluations spécifiques (genre REA) pour identifier les conditions d'accès durable aux ressources naturelles
- ✓ Effectuer des évaluations approfondies incluant les options de réinstallation et de reconstruction post-conflit

IV – 2. Renforcer les capacités d'intervention environnementale

- ✓ Augmenter les effectifs des volontaires (ex: VNU)
- ✓ Établir des points focaux environnementaux pour coordination des activités environnementales
- ✓ Établir des équipes locales de suivi des conditions environnementales

IV- 3. Analyser les enjeux futurs de retour des déplacés et réfugiés

- ✓ Établir les plans de retour
- ✓ Établir des équipes multidisciplinaires pour étudier les divers aspects de reconstruction post-conflit
- ✓ Effectuer un cadrage environnemental pour évaluation des impacts.

IV – 4. Faire de l'évaluation environnementale un outil d'aide à la planification au développement

L'Évaluation Environnementale (EE) comme celle conduite par le Care International et le Benfield Hazard Research Centre du 10 septembre au 04 octobre 2004⁹, est indispensable pour :

- L'incorporation des considérations environnementales et des enjeux liés aux ressources naturelles dans le processus de négociations temporaires et définitives de la paix au Darfour;
- L'intégration des enjeux environnementaux dans les opérations de secours humanitaire;
- Le suivi des impacts environnementaux des personnes déplacées;
- Une importante assistance alimentaire afin de réduire la pression sur les ressources naturelles près des camps des réfugiés et personnes déplacées;
- La restructuration des besoins énergétiques considérés comme enjeux majeurs liés à l'exploitation des ressources naturelles;
- La nécessité des études environnementales poussées, avec la présence immédiate des conseillers en environnement dans chacun des états du Darfour.

IV – 5. Œuvrer pour un Accord de paix global et durable, impliquant tous les acteurs du conflit, et définissant le statut du Darfour sur le modèle de l'Accord de paix en cours dans le sud du pays.

CONCLUSION

De cette analyse des enjeux humanitaires et environnementaux du conflit armé du Darfour, trois (3) points peuvent être retenus :

- 1) Le conflit armé au Darfour, né de la sécheresse et de la désertification, contribue à l'accentuation de la dégradation de l'environnement dans une région pauvre où les ressources naturelles rares et limitées font l'objet d'une concurrence accrue. Avec les déplacements des populations qu'elle provoque, et en particulier l'afflux massif des réfugiés dans le Tchad voisin, la guerre du Darfour soulève d'importants enjeux environnementaux qui ont débouché sur une catastrophe humanitaire sans précédent.
- 2) Face aux nombreux enjeux humanitaires et environnementaux que soulève ce conflit, une évaluation environnementale est nécessaire pour faire l'état des impacts directs et indirects des combats, en vue de mettre en place des mesures d'atténuation de ces impacts, et de prévenir des impacts potentiels. De même, l'évaluation environnementale devra déboucher sur des actions concrètes de reconstruction et de développement de la région du Darfour, confrontée à de véritables défis qui compromettent la survie même de sa population.
- 3) Le conflit actuel au Darfour s'inscrit dans une longue histoire. Depuis 25 ou 30 ans, la tragédie actuelle était inscrite dans les futurs malheureusement possibles de la région. L'évaluation environnementale pourrait ici se révéler précieuse en matière de **prospective de conflits sur les ressources** et donc également en matière de **prospective des crises environnementales et des crises humanitaires**.

⁹ Voir http://www.benfieldhrc.org/SiteRoot/disaster_studies/rea_index.htm

QUELQUES RÉFÉRENCES

- Abblink J. (2004), **Reconstructing Southern Sudan in the post-war era: Challenges and prospects of “Quick Impact Programmes”**, African Studies Centre, Leiden, the Netherlands, 18 p.
- Africa Report (2004), **Darfour Deadline: A new International Action Plan**, N°83, 23 August.
- Anonyme (2004), **Le conflit du Darfour : des origines aux tentatives de paix**.
- Beaugendre D. (2004), « Darfour », **AEDEV**, 31 août, pp. 1-6.
- CARE-Canada (2004), **Intervention d’urgence de CARE dans la crise humanitaire du Darfour : plus de 100 000 Soudanais sont maintenant réfugiés au Tchad**, Août.
- Département d’État américain (2004), **La crise humanitaire au Darfour**, Août.
- EUROPA–Echo (Office d’Aide Humanitaire) - **La crise humanitaire au Darfour**, Juillet 2004.
- FEWS NET (2004), **Le Tchad : Alerte d’Urgence Alimentaire, Sans une aide accrue, la famine menace les réfugiés soudanais**, 14 avril.
- FEWS NET (2004), **Le Tchad : Alerte d’Urgence Alimentaire, Les mécanismes de prise en charge des réfugiés soudanais est mis en place**, 24 mai.
- Goar M. (2004), **Darfour : un nouvel enfer en Afrique**, Ouest France, août.
- International Crisis Group (ICG), **Crisis in Darfour**, pp 1-6.
- Kelly C. (2004), **Darfur Rapid Environmental Impact Assessment, Care International/Benfield Hazard Research Centre**, 49 p.
- Lavergne M. (2004), « **Le conflit du Darfour n’est pas racial** » in www.afrik.com, 16 juillet, pp 1-3.
- Libération**, « Premiers largages de vivres au Darfour », Août 2004.
- OMS (2004), **Risques sanitaires pour la population du Grand Darfour : de multiples dangers liés à l’environnement**, 13 septembre.
- Peninou J-L. (2004), Le Soudan déchiré par les guerres civiles : désolation au Darfour , **Le Monde Diplomatique**, Mai, pp 16-17.
- SECADEV–TCHAD (2004), **Conflit au Darfour : Caritas-Tchad témoigne de la situation des réfugiés**, Paris, Mai.
- Simon P. (2004), **Darfour : en Afrique, encore l’odeur du pétrole**, Août.
- Stephan L. et Hazan P. (2004), « Le conflit oublié du Darfour », **Libération**, du 23 avril, pp 1-3.
- Suliman M. (2004), **Resource Access: A major cause of armed conflict in Sudan: the case of the Nuba Mountains**, Institute for African Alternatives, London, 14 p.
- UNICEF (2004), **Fighting deadly diseases in Darfur**, Unicef-Darfur.
- UNICEF (2004), **Soudan : Un million de personnes déplacées ont besoin de vivres, d’eau, de soins de santé et d’abris**, avril.
- UNICEF (2004), **Urgent call to donors for conflict-affected children in Darfur: June-December**.
- UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (2004), **Inter-Agency Rapid Needs Assessment Report: West Darfur State, Jebel Mara, Zalengie and Salleh localities**, 7 p.
- WIKIPEDIA, **L’Encyclopédie libre: Darfour**.
- World Health Organization (2004), **Health services in Darfour states**, Report Release 1, April, 43 p.